Unilabs

Code des principes commerciaux d'Unilabs

Avant-propos de Badhri Srinivasan

Chez Unilabs, nous voulons que la vie soit vécue pleinement.

En notre qualité de leader international dans le domaine du diagnostic médical, nous avons le privilège de permettre aux individus et aux communautés de mieux gérer leur santé. Cela implique toutefois une obligation : protéger le bien-être physique, mental et social de nos collaborateurs, ainsi que de ceux que nous servons, tout en veillant à ce que notre planète prospère également.

Grâce à notre Code des principes commerciaux (« Code » ou « Code of Business Principles" ou « COBP »), nous sommes en mesure de respecter les normes éthiques les plus strictes dans tous les aspects de notre travail. Plus qu'un ensemble de règles, notre Code est le reflet de nos valeurs et de notre engagement à traiter nos collaborateurs de manière équitable, à offrir un environnement de travail sain et à agir avec la plus grande intégrité afin de pouvoir continuer à exercer.

Nous croyons en ce que nous faisons et nous sommes déterminés à apporter une différence concrète dans la vie de nos collaborateurs, de nos patients et de nos clients. Voilà pourquoi nous « respectons le Code », guidés par nos valeurs.

Pour respecter pleinement notre Code, chacun d'entre nous doit s'engager à respecter nos valeurs au quotidien. Cela signifie que nous plaçons toujours les collaborateurs au cœur de tout ce que nous faisons, que nous faisons preuve d'objectivité et d'honnêteté dans nos prises de décision, que nous sommes précis et protecteurs dans toutes nos transactions et que nous sommes fiers de créer une culture qui prône le respect, la fiabilité et la responsabilité.

Notre réussite repose sur l'action concertée de nos collaborateurs. En lisant et en respectant les modalités du présent Code, vous ne vous conformez pas uniquement aux valeurs, principes et normes d'Unilabs ; vous contribuez également à créer une meilleure société mondiale, une société qui s'engage à assurer une croissance véritablement durable.

Nous sommes Unilabs. Nous sommes ici pour la vie.

Badhri Srinivasan, Executive Chair

Index

03

Respecter le code 03
Agir avec intégrité 04
Demander conseil 05
Faire part de ses préoccupations 06

07

Nous sommes là pour nos collaborateurs

Équité, diversité et inclusion 08
Droits de l'homme 09
Neutralité politique et religieuse 10
Santé et sécurité 11

12

Nous faisons preuve d'objectivité et d'honnêteté.

Concurrence 13
Conflit d'intérêts 14
Pots-de-vin et corruption 15
Cadeaux et invitations 16
Fraude 17
Blanchiment d'argent 18
Qualité 19

18

Nous sommes précis et protecteurs

Livres comptables, registres, données et rapports 21
Confidentialité 22
Confidentialité des données 23
Technologies de l'information et sécurité 24
Autres actifs 25

23

Nous sommes fiables et responsables

Relations commerciales éthiques 27
Parrainage et dons caritatifs 28
Communication et réseaux sociaux 29
Citoyenneté d'entreprise 30

Respecter le code

Nous sommes Unilabs. Le présent Code représente notre engagement à agir conformément à nos valeurs et à faire ce qu'il faut pour nos patients et nos clients chaque jour.

Le présent Code s'applique à « nos collaborateurs », c'est-à-dire :

- Tous les employés d'Unilabs Group Holding ApS, y compris ses filiales (« Unilabs »), qu'ils soient employés à temps plein ou à temps partiel, de manière permanente ou temporaire, en tant que stagiaire ou autre.
- Les personnes occupant un poste de direction statutaire au sein d'Unilabs
- Les sous-traitants, consultants et autres personnes représentant Unilabs ou agissant au nom d'Unilabs

Par ailleurs, Unilabs travaille uniquement avec des partenaires commerciaux qui adhèrent à des principes similaires et partagent ses valeurs (voir également la rubrique « Partenaires commerciaux »).

Respecter le Code, c'est faire preuve d'un engagement inébranlable en faveur de l'intégrité.

Il s'agit de comprendre pourquoi c'est crucial, de reconnaître ce que nous ne savons pas et de faire part de nos préoccupations afin que nous puissions apprendre les uns des autres. Voilà pourquoi chaque section du présent Code comprend:

- les engagements que nous prenons envers nous-mêmes, les uns envers les autres, ainsi qu'envers nos patients et nos clients, et l'importance de ces engagements;
- où chercher des connaissances et des conseils supplémentaires;
- des conseils sur la manière de faire part de ses préoccupations et de signaler une conduite inappropriée éventuelle.

Agir avec intégrité

Nous menons nos activités avec intégrité et nous respectons la loi. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils connaissent et comprennent les lois, les réglementations et les normes qui leur sont applicables, ainsi que le travail qu'ils effectuent pour Unilabs.

Nos politiques, procédures et directives servent non seulement à garantir la conformité avec les lois, les règlements et les normes, mais aussi à garantir que les activités d'Unilabs soient réalisées de la manière la plus efficace et la plus cohérente possible. Cela permet in fine d'obtenir le meilleur résultat pour nos patients et nos clients. Par conséquent, nos collaborateurs doivent comprendre et respecter l'ensemble des politiques, procédures et directives qui s'appliquent à eux et à leur travail.

Si nos valeurs restent constantes, notre entreprise et les environnements dans lesquels nous exerçons nos activités sont en constante évolution. Ainsi, dans le cas où une situation n'est pas couverte par le présent Code ou par nos politiques, procédures ou directives, nous faisons confiance à nos collaborateurs pour suivre l'esprit du Code, faire preuve de discernement, prendre contact en cas de doute et toujours se conformer à la loi.

Demander conseil

Nous cherchons toujours à obtenir des conseils.

Il est essentiel que nous reconnaissions ce que nous ne savons pas et que nous soyons vigilants et prudents lorsque nous naviguons en dehors de notre domaine d'expertise. Ainsi, en cas de doute, et en plus de l'obligation d'obtenir des autorisations internes, nous encourageons nos collaborateurs à demander conseil à leur supérieur hiérarchique, à leur partenaire juridique et de ressources humaines ou à d'autres experts, en fonction de la question à laquelle ils sont confrontés.

Faire part de ses préoccupations

Le respect du Code est l'affaire de tous. Nous comptons sur l'intégrité de nos collaborateurs et attendons d'eux qu'ils nous signalent toute conduite inappropriée ou toute infraction au Code potentielle ou avérée.

Les violations de notre Code, de nos politiques, de nos procédures et de nos directives peuvent avoir de graves conséquences, non seulement pour Unilabs en tant qu'entreprise, mais aussi pour nos collaborateurs, nos patients et nos clients. Il est dans notre intérêt à tous de l'appliquer avec équité et fermeté. Respecter et appliquer le Code est une responsabilité fondamentale pour chacun d'entre nous. Les personnes qui ne respectent pas notre Code, nos politiques, nos procédures et/ou nos directives, ou qui ne signalent pas un cas qui pourrait raisonnablement être considéré comme une violation, peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, et/ou de poursuites en justice.

Nous prônons la transparence et le dialogue ouvert, et nous encourageons nos collaborateurs à faire part de leurs préoccupations en s'adressant d'abord à leur supérieur hiérarchique. Toutefois, nous reconnaissons également qu'il est parfois difficile de s'exprimer. Voilà pourquoi nos collaborateurs peuvent toujours faire part de leurs préoccupations :

- à leur partenaire du service juridique ;
- à leur partenaire des ressources humaines ;
- ou de manière anonyme via la Ligne d'intégrité.

Quelle que soit la méthode choisie pour faire part des préoccupations, nous ne tolérons aucune forme de représailles ou de comportement menaçant à l'encontre de ceux qui, en toute bonne foi, ont signalé des actes répréhensibles avérés ou suspectés.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Politique de lancement d'alerte

Nous sommes là pour nos collaborateurs

Équité, diversité et inclusion

La diversité des esprits, des origines et des expériences offre des points de vue différents qui, à leur tour, conduisent à de meilleurs résultats et à des solutions plus intelligentes. L'inclusion garantit que toutes nos idées sont entendues et prises en compte en interne, ce qui améliore notre capacité à prendre les meilleures décisions. Nous pensons donc qu'il est non seulement éthiquement juste d'être inclusif et de traiter les autres avec dignité et respect, mais que c'est également essentiel à la réussite de notre entreprise.

Comment s'engager ?

Nous écoutons les différents points de vue et opinions avec un esprit ouvert et respectueux, et nous sommes conscients de nos préjugés potentiels.

Nous renforçons la diversité tout au long du cycle de vie des employés, en recrutant, en promouvant, en développant et en récompensant les personnes sur la base de critères objectifs et inclusifs.

Nous créons un environnement de travail fondé sur le respect mutuel, **la confiance et l'égalité des** chances.

Nous tirons parti de nos atouts uniques pour exceller, faire preuve de créativité et innover ensemble. **Cela nous permet de garantir la meilleure qualité et les meilleures solutions** à nos patients et à nos clients.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Distinguer, discriminer et/ou traiter différemment des collègues sur la base de caractéristiques telles que la race, le sexe, l'orientation sexuelle, les croyances religieuses ou le statut professionnel.

Utiliser des mots, des traits d'humour, des gestes ou d'autres actes ou omissions en sachant qu'ils sont **discriminatoires ou susceptibles d'être perçus comme humiliants ou dévalorisants.**

Tout type de comportement susceptible de constituer une **discrimination, une intimidation ou un harcèlement.**

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library

Demandez conseil sur l'équité, la diversité et l'inclusion à votre supérieur hiérarchique ou à votre partenaire des ressources humaines.

Faites part de vos préoccupations et signalez les cas de discrimination, de traitement inéquitable et de harcèlement à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire des ressources humaines ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Droits de l'homme

Chaque entreprise a un rôle à jouer dans la défense des droits de l'homme et des pratiques de travail équitables. Nous considérons qu'il est de la plus haute importance que nos patients et nos clients sachent que nous sommes une entreprise responsable qui s'efforce de reconnaître et de protéger la dignité de ses collaborateurs et des personnes avec lesquelles elle travaille. Il est important pour nous de respecter les droits de l'homme à tout moment et de continuer à harmoniser nos pratiques commerciales avec les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Comment s'engager ?

Nous ne payons jamais moins que le salaire minimum et nous nous efforçons de maintenir des **salaires justes et des conditions de travail correctes.** Nous veillons également à ce que toutes les nominations se fassent selon des conditions librement consenties et équitables.

Nous respectons la liberté d'association et le droit à la négociation collective de nos collaborateurs.

Nous n'avons recours à **aucune forme d'esclavage moderne,** notamment le travail forcé ou le travail des enfants, et nous ne tolérons aucune pratique de ce type.

Nous veillons à la **transparence** de nos engagements vis-à-vis de nos patients et de nos clients.

Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils s'engagent à adopter des comportements substantiellement similaires à ceux mentionnés ci-dessus.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Exiger un **nombre d'heures excessif sans compensation appropriée** ni évaluation du bien-être et de la sécurité.

Se livrer directement ou indirectement au travail forcé ou au travail des enfants au sein de l'entreprise ou dans toute autre partie de nos chaînes d'approvisionnement, **ou promouvoir de telles pratiques.**

Refuser de fournir des services de diagnostic à tout patient ou client sur la base de la race, des croyances, du sexe, du statut socioéconomique ou d'autres critères discriminatoires.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library

Demandez des conseils sur les droits de l'homme et les pratiques de travail équitables auprès de votre supérieur hiérarchique ou des ressources humaines.

Faites part de vos préoccupations et signalez les incidents liés à des violations présumées des droits de l'homme et des pratiques de travail équitables à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire commercial des ressources humaines ou via la Ligne d'intégrité.

Neutralité politique et religieuse

Une entreprise qui s'engage à fournir des soins de santé à tous ceux qui en ont besoin ne peut pas prendre de décisions ou d'actions basées sur des préférences ou des croyances politiques ou religieuses. Cette règle vaut pour Unilabs comme pour l'ensemble de ses collaborateurs. Nous respectons pleinement le droit individuel de nos collaborateurs à avoir des convictions personnelles et à s'engager dans des activités correspondantes en dehors d'un cadre professionnel. Toutefois, il est primordial que ces convictions soient clairement séparées des activités et des comportements dans un cadre professionnel. Cela garantit que la neutralité et l'inclusivité d'Unilabs dans les interactions avec les patients et les clients ne soient jamais remises en question.

Comment s'engager ?

Nous ne défendons pas et ne discriminons pas des personnes sur la base de leurs opinions politiques, de leurs croyances religieuses ou de leur appartenance à des associations, et nous restons toujours neutres dans l'exercice de nos fonctions.

Nous n'apportons pas de soutien financier aux partis politiques, aux campagnes, aux candidats, aux groupes religieux ou à d'autres événements similaires.

Nous restons neutres lors d'événements et de rassemblements publics ou semi-publics où l'on pourrait penser que nous parlons ou agissons à titre professionnel ou au nom d'Unilabs.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Sponsoriser ou participer à des événements de nature ouvertement politique ou affiliés à un groupe politique spécifique.

Utiliser les communications, le matériel ou les événements de l'entreprise pour **promouvoir ou soutenir une religion ou un système de croyances spécifique.**

Faire des déclarations, des commentaires ou des publications au nom de l'entreprise **en faveur ou à l'encontre de partis politiques spécifiques, de candidats ou de leurs politiques.**

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library

Demandez conseil sur notre politique de neutralité au service de Communication d'entreprise, au directeur juridique ou à votre partenaire des ressources humaines.

Faites part de vos préoccupations et signalez les violations présumées de notre politique de neutralité au service de Communication d'entreprise, au directeur juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Santé et sécurité

Une entreprise responsable donne la priorité à la sécurité de ses collaborateurs, car ce n'est que lorsque nous sommes en sécurité que nous pouvons être efficaces et fiables. Pour protéger l'intégrité physique et le bien-être mental de nos collaborateurs, de nos clients et de nos patients, nous faisons de la sécurité au travail notre priorité absolue en toutes circonstances. Nous nous engageons à faire en sorte que nos collaborateurs rentrent chez eux en toute sécurité après chaque journée de travail.

Comment s'engager ?

Nous restons vigilants à tout moment et nous nous exprimons si et quand nous observons un comportement, un équipement, un processus ou une activité qui pourrait être considéré comme dangereux.

Nous intervenons et agissons immédiatement en cas de comportements dangereux, d'incidents ou de quasi-accidents, afin de préserver l'intégrité physique de nos collaborateurs, de nos patients et de nos clients.

Nous analysons les comportements à risque, les incidents et les accidents évités de justesse survenus dans l'exercice de nos fonctions, afin d'en tirer des enseignements et de réduire leur fréquence à l'avenir.

Nous guidons nos patients et nos clients en toute sécurité tout au long de leur parcours et nous informons tous les « visiteurs » des locaux d'Unilabs des procédures de santé et de sécurité qui s'appliquent à eux.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Ne pas porter d'équipement de protection individuelle, l'utiliser de manière inappropriée **ou ignorer les procédures de sécurité.**

Travailler **sous l'influence de l'alcool ou de drogues.**

Gestion irrégulière des déchets et des produits **dangereux** (par exemple, le formaldéhyde), ou mauvais entretien des équipements.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Politique de santé et de sécurité

Demandez des conseils en matière de santé et de sécurité à votre supérieur hiérarchique ou à votre responsable Santé et Sécurité.

Faites part de vos préoccupations et signalez les incidents et quasi-incidents de sécurité à votre supérieur hiérarchique, à votre responsable Santé et Sécurité ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Nous faisons preuve d'objectivité et d'honnêteté

Concurrence

Une concurrence loyale favorise l'innovation, l'amélioration de l'efficacité, ainsi qu'une meilleure qualité et un meilleur service à des prix plus bas. Ce faisant, elle sert non seulement les intérêts de nos patients et de nos clients, mais aussi les nôtres, en nous incitant à améliorer en permanence nos activités et nos offres. En outre, les lois sur la concurrence sont bien établies et appliquées dans les pays où nous exerçons nos activités. Nous sommes fiers de veiller à ce que nos collaborateurs les comprennent bien et soient conscients des risques (amendes, atteinte à la réputation) que comporte le non-respect scrupuleux des règles. Nous menons nos activités avec intégrité, ce qui nous permet d'exercer une concurrence loyale.

Comment s'engager ?

Nous tirons notre **avantage concurrentiel** de l'innovation, de l'efficacité et de la fourniture de services de la plus haute qualité à nos patients et à nos clients.

Nous ne cherchons pas à **obtenir un avantage injuste ou indu** et nous ne nous livrons pas à des pratiques anticoncurrentielles, telles que celles énumérées ci-dessous.

Nous protégeons les informations commercialement sensibles et agissons toujours avec prudence lorsque nous interagissons avec des concurrents.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Communiquer des informations commercialement sensibles aux concurrents, telles que des informations sur les prix, la stratégie, les lancements de produits et la connaissance du marché.

Conclure des **accords écrits ou verbaux avec des concurrents, des clients ou des fournisseurs** qui restreignent ou faussent la concurrence.

Convenir avec d'autres entreprises de **ne pas embaucher ou solliciter le personnel de l'autre.**

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Politique relative au droit de la concurrence
Procédure relative aux associations professionnelles

Demandez conseil sur le droit de la concurrence et les comportements anticoncurrentiels à votre partenaire juridique.

Faites part de vos préoccupations et signalez les infractions potentielles au droit de la concurrence ou les cas de comportement anticoncurrentiel à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Conflit d'intérêts

Les conflits d'intérêts constituent un risque direct pour nos patients, nos clients et notre entreprise. Nous veillons à ce que notre jugement professionnel ne soit pas compromis par des conflits d'intérêts et nous gérons avec soin et en toute transparence tous les conflits d'intérêts avérés ou potentiels qui résultent de relations et d'intérêts personnels, de relations financières ou de l'engagement de nos collaborateurs.

Comment s'engager ?

Nous veillons toujours à faire preuve d'objectivité, à rester loyaux et à agir dans l'intérêt supérieur d'Unilabs, de nos patients et de nos clients.

Nous gérons rapidement tout conflit d'intérêts avérés ou potentiels comme tel.

Nous nous séparons et prenons nos distances par rapport à toute prise de décision ou évaluation commerciale où nous pourrions avoir un conflit d'intérêts.

Nous respectons strictement toute mesure corrective décidée pour remédier à un conflit d'intérêts.

Nous restons attentifs à tout conflit d'intérêts potentiel avec nos collaborateurs, nos partenaires commerciaux, nos fournisseurs, nos clients ou les professionnels de santé, **et nous le signalons.**

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Avoir un **intérêt personnel ou financier non divulgué et non géré** vis-à-vis de nos clients, partenaires commerciaux ou concurrents, par exemple par l'intermédiaire d'un échange de services professionnels ou d'investissements, ou d'une relation personnelle étroite.

Des **membres de la famille ou des amis personnels se recrutent les uns les autres** ou communiquent des rapports les uns aux autres.

Ignorer ou ne pas tenir compte d'un conflit d'intérêts « perçu » par nos patients, nos clients, les médias, le public ou les autorités.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Procédure en cas de conflit d'intérêts

Demandez conseil sur les questions de conflit d'intérêts à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire des ressources humaines ou à votre partenaire juridique.

Faites part de vos préoccupations et signalez les conflits d'intérêts avérés, potentiels ou perçus à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Pots-de-vin et corruption

La confiance que nous inspirons à nos patients, nos clients, nos partenaires commerciaux et la société dans son ensemble est la clé de la réussite continue de notre entreprise. Les actes de corruption ne sont pas seulement répréhensibles et contraires à la loi ; ils sapent aussi la confiance et l'indépendance de notre processus décisionnel. Nous menons nos activités avec intégrité et ne compromettons ni notre confiance, ni nos valeurs éthiques en contrepartie d'avantages indus. Par conséquent, nous appliquons une tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption.

Comment s'engager ?

Nous agissons toujours avec prudence et conformément aux politiques pertinentes et aux lois applicables lorsque nous offrons, donnons ou acceptons quoi que ce soit de valeur de la part de clients, de partenaires commerciaux ou d'autres tiers, en particulier des professionnels de santé, des organismes de santé et des fonctionnaires.

Nous évitons et signalons systématiquement les interactions ou les situations qui pourraient constituer ou donner l'impression de constituer une incitation ou la sollicitation d'un pot-de-vin.

Nous n'effectuons pas de paiements de facilitation visant à accélérer le traitement de dossiers par des fonctionnaires.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Accepter ou offrir quoi que ce soit de valeur à/de la part de partenaires commerciaux lorsque vous discutez d'opportunités commerciales avec eux (par exemple, au cours d'un appel d'offres).

Offrir des honoraires supérieurs à la valeur du marché ou d'autres avantages indus aux professionnels de santé en échange d'une augmentation des prescriptions de tests diagnostiques.

Consentir un don à un client ou à ses propriétaires, à des associations, à des fondations ou à d'autres structures apparentées sans respecter nos politiques internes.

Prendre en charge les frais de congrès d'un membre du personnel de santé **sans respecter les politiques internes.**

Qu'est-ce que la corruption ?

La corruption consiste en l'abus d'un pouvoir ou d'une position à des fins personnelles ou au profit d'autrui. Elle implique diverses formes de comportements contraires à l'éthique ou illégaux, notamment les pots-de-vin, le détournement de fonds, le trafic d'influence, le népotisme et la fraude, de la part d'individus en position d'autorité.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Politique de lutte contre les pots-de-vin et la corruption.
Procédure relative aux cadeaux et aux invitations

Demandez conseil sur les pots-de-vin et la corruption à votre supérieur hiérarchique ou à votre partenaire juridique.

Faites part de vos préoccupations et signalez les cas présumés de pots-de-vin et de corruption à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Cadeaux et invitations

Les relations honnêtes, durables et équilibrées ne s'achètent pas. Ainsi, nous établissons des relations avec les clients, les partenaires commerciaux, les professionnels de santé et les autres tiers avec intégrité et nous n'achetons pas de faveurs. Les cadeaux et les invitations, s'ils ne sont pas gérés, peuvent influencer les actions et les décisions professionnelles, même si cela n'est pas intentionnel. Il est donc essentiel que la pratique de l'offre et de l'acceptation de cadeaux et d'invitations reste rare, modeste et proportionnée. Ces pratiques ne doivent jamais être employées en vue d'influencer des décisions commerciales ou quoi que ce soit qui puisse remettre en question l'objectivité, le professionnalisme et les valeurs de nos collaborateurs et de nos partenaires commerciaux (voir également les sections « Conflit d'intérêts » et « Pots-de-vin et corruption »).

Comment s'engager ?

Nous n'offrons pas ni n'acceptons, directement ou indirectement, de cadeaux ou d'invitations susceptibles d'influencer, ou d'être perçus comme influençant, les évaluations et les décisions commerciales ou d'enfreindre les lois en vigueur.

Nous sommes transparents lorsque nous offrons et recevons des cadeaux et des invitations, et nous les justifions toujours de manière appropriée.

Nous sommes **particulièrement prudents dans nos relations avec les professionnels de santé, les organismes de santé et les fonctionnaires** qui sont souvent soumis à des réglementations plus strictes et dont l'indépendance et la réputation doivent rester intactes en toutes circonstances.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Offrir de l'argent ou des équivalents (par exemple, des cartes-cadeaux) aux partenaires commerciaux ou aux professionnels de santé.

Offrir des cadeaux ou des repas somptueux ou fréquents susceptibles d'influencer des décisions ou de créer un sentiment d'obligation de réciprocité.

Inviter des professionnels de santé **à un événement dans le seul but de les divertir.**

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Procédure relative aux cadeaux et aux invitations

Demandez conseil à votre supérieur hiérarchique ou à votre partenaire juridique en ce qui concerne les cadeaux et les invitations.

Faites part de vos préoccupations et signalez les cas de violation présumée de notre procédure en matière de cadeaux et d'invitation à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Fraude

La fraude peut entraîner des pertes considérables d'argent et de confiance, et toucher aussi bien les particuliers que les entreprises ou les gouvernements. La fraude représente non seulement un risque important pour notre réputation, nos activités et nos services, mais elle entraîne également un risque de responsabilité civile et pénale pour nos collaborateurs. La conduite honnête et intègre de nos activités nécessite un engagement fort dans la lutte contre toutes les formes de fraude afin de préserver l'intégrité de nos activités et de protéger la confiance de nos patients, de nos clients, de nos partenaires commerciaux et de la société dans son ensemble.

Comment s'engager ?

Nous mettons en place des contrôles internes solides et des audits réguliers pour détecter et prévenir les activités frauduleuses.

Nous encourageons une culture de l'intégrité, de la transparence, de la prise de parole et de la responsabilité par l'intermédiaire de nos politiques et de nos formations, et mettons à disposition un système d'alerte sécurisé et confidentiel (Ligne d'intégrité) afin d'encourager fortement le signalement d'activités suspectes sans crainte de représailles.

Nous restons attentifs aux « signaux d'alerte » et aux actes potentiellement frauduleux d'autres personnes, et **nous les signalons,** car nous comprenons que pour conserver la confiance de nos patients et de nos clients, Unilabs et nos partenaires doivent protéger rigoureusement leur intégrité.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Présenter intentionnellement **de fausses factures ou surfacturer des services ou des fournitures.**

Déclarer délibérément de manière inexacte des qualifications, des accréditations, des études ou l'expérience personnelles.

Falsifier des documents ou voler des valeurs ou des actifs appartenant à Unilabs.

Qu'est-ce que la fraude ?

La fraude peut être définie comme tout acte intentionnel visant à tromper autrui, entraînant un gain financier ou personnel injuste ou illégal pour soi-même, ou causant une perte ou un risque de perte pour autrui. Il s'agit de fausses déclarations, d'omissions ou de manipulations d'informations visant à induire en erreur des personnes ou des organisations.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Politique antifraude

Demandez conseil à votre supérieur hiérarchique ou à votre partenaire juridique en cas de fraude.

Faites part de vos préoccupations et signalez tout soupçon de fraude à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent représente un risque substantiel pour la société en facilitant et en perpétuant des activités délictuelles et en exacerbant les inégalités sociales. Pour ces raisons, il est impératif de ne pas faciliter involontairement des activités de blanchiment d'argent ou d'y être associé de quelque manière que ce soit. En outre, l'incapacité à prévenir ou à détecter les activités de blanchiment d'argent peut nuire à la réputation d'Unilabs ainsi qu'engendrer des risques de responsabilité civile et pénale.

Comment s'engager ?

Nous mettons en œuvre des politiques rigoureuses de lutte contre le blanchiment d'argent et nous sélectionnons et surveillons nos clients, fournisseurs et partenaires commerciaux avec toute la prudence requise.

Nous veillons à ce que toutes nos **transactions soient consignées avec précision** et fassent l'objet d'un audit régulier.

Nous formons nos collaborateurs à **reconnaître et à signaler les activités suspectes** et nous restons attentifs aux « signaux d'alarme » et à toute activité potentiellement suspecte de nos partenaires commerciaux.

Nous collaborons avec les services répressifs afin de garantir la conformité et l'intégrité de toutes les transactions financières.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Ignorer ou accepter délibérément **des méthodes de paiement inhabituelles** sans avoir procédé aux enquêtes et vérifications nécessaires.

Changement des destinataires des paiements d'un compte d'entreprise du client vers le compte personnel du responsable du client.

Structurer des transactions afin d'échapper aux obligations de déclaration ou présenter des informations erronées aux autorités réglementaires.

Qu'est-ce que le blanchiment d'argent ?

Le blanchiment d'argent peut être **défini comme le processus de dissimulation de l'origine d'argent obtenu illégalement,** généralement au moyen de transfert impliquant des banques étrangères ou des entreprises légitimes.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Politique de lutte contre le blanchiment d'argent
Politique de gestion des risques liés aux tiers

Demandez conseil sur notre procédure de lutte contre le blanchiment d'argent à votre supérieur hiérarchique ou à votre partenaire juridique.

Faites part de vos préoccupations et signalez les activités présumées de blanchiment d'argent à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Qualité

En tant que fournisseurs de services de diagnostic médical pour nos patients et nos clients, nous comprenons l'importance des décisions thérapeutiques fondées sur des diagnostics fiables et de haute qualité. Voilà pourquoi nous nous imposons les normes médicales, éthiques et scientifiques les plus strictes, favorisons un environnement d'amélioration continue de la science et de la qualité tout au long de nos chaînes de valeur et nous efforçons en permanence de fournir des services de diagnostic de qualité que nous attendrions à recevoir nous-mêmes en tant que patients.

Comment s'engager ?

Nous tirons parti des technologies médicales avancées et des innovations pour améliorer la précision des diagnostics, la rapidité et l'efficacité des traitements, ainsi que les résultats pour les patients.

Nous nous efforçons de mettre en œuvre et d'améliorer en permanence les systèmes de gestion et de contrôle de la qualité afin d'améliorer les soins et la satisfaction des patients.

Nous mesurons et analysons régulièrement la satisfaction de nos patients et de nos clients, et nous apportons des améliorations en nous basant sur leurs commentaires.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Contourner ou compromettre de quelque manière que ce soit les systèmes, les procédures ou les normes de qualité des laboratoires, pour quelque raison que ce soit.

Ne pas signaler un incident de qualité dès qu'il a été identifié.

Permettre au personnel d'effectuer des tâches qui ne sont pas couvertes par leur description de poste, leurs qualifications, leurs accréditations ou leurs licences.

Agir comme si la qualité était la responsabilité du service Qualité, au lieu d'être celle de tous.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library

Demandez conseil sur la qualité et les normes au partenaire de la division Qualité.

Faites part de vos préoccupations et signalez les manquements ou incidents potentiels en matière de qualité à votre supérieur hiérarchique, à votre responsable qualité ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Nous sommes précis et protecteurs

Livres comptables, registres, données et rapports

Des livres comptables, des registres, des données et des rapports de grande qualité garantissent la transparence et l'exactitude financières, contribuant ainsi à instaurer la confiance avec nos partenaires et clients. Voilà pourquoi Unilabs s'engage à maintenir des normes strictes en matière de comptabilité et d'enregistrement. Cela lui permet de prendre des décisions commerciales en toute connaissance de cause. Cela permet également à Unilabs de garantir des données solides et des rapports précis, et de fournir ainsi des diagnostiques fiables et de haute qualité à ses patients et à ses clients. La surveillance et la responsabilité adéquates des actifs d'Unilabs nous aident également à respecter nos obligations financières, légales et réglementaires.

Comment s'engager ?

Nous mettons en œuvre des **pratiques comptables rigoureuses** et enregistrons et documentons toutes les transactions et les justificatifs commerciaux connexes de manière précise, transparente et opportune.

Nous maintenons des **contrôles efficaces sur l'information financière** afin de garantir l'enregistrement complet et précis de nos transactions financières, ce qui nous permet de rester un partenaire de confiance.

Nous établissons des politiques et des procédures claires en matière de documentation et d'archivage, et nous effectuons régulièrement des audits pour nous assurer de leur respect. Nous conservons des dossiers médicaux précis et sécurisons nos données conformément aux procédures internes et aux lois et réglementations applicables.

Nous défendons une culture de l'intégrité et de la responsabilité, et nous faisons preuve de transparence, de coopération ouverte et honnête avec les auditeurs internes et externes ainsi qu'avec les autorités.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

La suppression délibérée **de données ou de fichiers, en tout ou en partie,** dans le but de masquer ou de dissimuler des informations, ou de dissimuler des actions ou des omissions.

Antidater des documents, des signatures, des rapports et tout autre document, interne ou non.

Approuver, décider ou signer des questions qui relèvent de la responsabilité ou de l'autorité d'un autre service ou d'une autre personne. Voir aussi les sections « Qualité » et « Fraude ».

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Normes comptables
Procédure relative à la tenue des registres

Demandez conseil au service médical sur la documentation des données et des rapports médicaux, et à votre partenaire du service financier sur les normes comptables, financières et fiscales.

Faites part de vos préoccupations et signalez les incidents présumés d'omissions, de fausses déclarations comptables, d'évasion fiscale ou d'autres failles dans nos dossiers à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique, à votre partenaire du service financier ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Confidentialité

Dans le monde des affaires, le respect de la confidentialité est essentiel pour éviter que des données personnelles, des secrets commerciaux ou des informations sur la concurrence ne tombent entre de mauvaises mains. Chez Unilabs, nous sommes responsables de grandes quantités d'informations plus ou moins sensibles, et nous devons éviter de divulguer des données qui pourraient nuire à nos collaborateurs, à nos patients ou à nos clients. La compréhension et le respect de la confidentialité nous permettent de favoriser la confiance et de remplir nos obligations légales et contractuelles envers nos patients et nos partenaires commerciaux.

Comment s'engager ?

Nous mettons en œuvre des mesures de sécurité rigoureuses, notamment le cryptage et les contrôles d'accès, afin de protéger les données contre tout accès non autorisé.

Nous restons attentifs au niveau de confidentialité/classification des informations auxquelles nous sommes exposés et agissons en conséquence.

Nous ne divulguons des informations confidentielles ou sensibles qu'en cas de nécessité. Les personnes ayant un besoin légitime de connaître ces informations sont soumises à des obligations de confidentialité et d'utilisation restreinte.

Nous reconnaissons que nos patients et nos clients comptent sur nous pour garantir la sécurité de leurs données personnelles en toutes circonstances, et nous veillons à ce que tout échange d'informations confidentielles avec des partenaires commerciaux et des tiers soit couvert par des dispositions de non-divulgation appropriées.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Divulguer des informations confidentielles ou sensibles à des collègues, des clients, des partenaires commerciaux ou des tiers sans besoin légitime de savoir, autorisation ou protection.

Ne pas respecter les protocoles de sécurité et traiter les informations avec négligence, par exemple en conservant des copies inutiles, en laissant des documents confidentiels sans surveillance ou en discutant de questions confidentielles dans des espaces publics.

L'**utilisation d'informations confidentielles à des fins personnelles,** au profit de tiers ou d'une manière qui va à l'encontre des intérêts d'Unilabs.

Qu'est-ce qu'une information confidentielle ?

Les informations confidentielles sont des informations sensibles dont l'accès est réservé à certaines personnes ou organisations. Elles doivent être protégées par la confidentialité, car leur divulgation pourrait entraîner des atteintes à la vie privée, des pertes financières ou un désavantage concurrentiel.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library

Demandez conseil sur la confidentialité à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou à votre partenaire du service informatique.

Faites part de vos préoccupations et signalez toute violation présumée de la confidentialité à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Confidentialité des données

Protéger les informations personnelles est non seulement essentiel pour faire respecter le droit à la vie privée et maintenir la confiance, mais aussi pour prévenir l'usurpation d'identité, la fraude ou l'accès non autorisé aux systèmes, qui pourraient nuire aux personnes et à leur sécurité. Dans le domaine du diagnostic, cette protection est étroitement liée à notre obligation de secret médical. La protection des données personnelles de nos collaborateurs, de nos patients et de nos clients est donc une condition préalable à tout ce que nous faisons. Toute violation de la vie privée risque de porter préjudice aux personnes et de compromettre notre réputation et l'intégrité de notre entreprise. Par conséquent, nous collectons, traitons et conservons les données personnelles dans le strict respect de la loi afin de garantir la confiance et la sécurité dans toutes nos opérations.

Comment s'engager ?

Nous ne traitons les données personnelles que lorsqu'il existe une raison légitime de le faire et **nous** réduisons l'exposition des données.

Nous garantissons que **toute communication de données personnelles à des tiers s'accompagne de garanties contractuelles et structurelles suffisantes et appropriées.**

Nous nous engageons à informer les individus sur leurs données et à respecter leurs droits afin de maintenir la confiance et de garantir qu'ils contrôlent et aient toute connaissance de leurs données personnelles à tout moment.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Collecter et conserver des données personnelles au-delà de la finalité prévue.

Utiliser des techniques de protection des données faibles ou réversibles qui peuvent facilement compromettre la vie privée des personnes concernées.

Traiter des données personnelles sans veiller à ce que les personnes concernées soient correctement informées au moyen d'avis d'information facilement accessibles.

Qu'est-ce que les données personnelles ?

Les données personnelles incluent toutes les informations relatives à une personne identifiée ou identifiable, notamment les identifiants directs tels que le nom, l'adresse et le numéro de sécurité sociale, mais aussi les identifiants indirects tels que les adresses IP ou les données qui, combinées à d'autres informations, peuvent révéler l'identité d'une personne. Elles comprennent également les informations relatives à la santé.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Politique de gouvernance en matière de protection des données
Procédure mondiale de transfert de données
Procédure mondiale en cas de violation de données personnelles

Pour toute question relative à la confidentialité des données, nous vous invitons à contacter le délégué à la protection des données (dpo@unilabs.com), votre responsable local de la confidentialité des données et de la conformité, votre supérieur hiérarchique ou votre partenaire juridique.

Faites part de vos préoccupations et signalez les violations potentielles de la confidentialité des données par l'intermédiaire d'une plateforme interne

Exercez vos droits relatifs à vos données personnelles à l'aide du formulaire Web sur la protection de la vie privée (OneTrust).

Toute réclamation relative à **la protection** des données peut être adressée au délégué à la protection des données (DPD) à l'adresse électronique suivante : dpo@unilabs.com.

Technologies de l'information et sécurité

Nos ordinateurs, appareils et connexions sont essentiels à notre activité et à la qualité des soins que nous apportons à nos patients. L'utilisation des actifs à des fins privées pendant le temps personnel est tolérée, à condition que cette utilisation soit conforme aux politiques d'Unilabs (par exemple, utilisation occasionnelle, absence d'activités illégales, de contenu inapproprié, d'affaires personnelles ou de travail en freelance) et ne risque pas d'avoir un impact significatif sur Unilabs (par exemple, par une utilisation excessive du stockage ou du réseau, ou par le téléchargement de logiciels non autorisés). Unilabs se réserve le droit d'inspecter, de surveiller et de supprimer les informations stockées et traitées sur les ordinateurs et autres appareils d'Unilabs, que ces informations soient liées au travail ou générées à des fins privées.

Comment s'engager ?

Nous utilisons les ordinateurs, les appareils et les réseaux de **manière appropriée et à des fins appropriées.**

Nous utilisons les mesures de sécurité appropriées, telles que les mots de passe, les codes PIN et les VPN, et nous ne les communiquons à personne.

Nous utilisons notre matériel informatique et nos technologies avec tout le soin nécessaire, en gardant toujours à l'esprit que nous sommes responsables de la sécurisation et de la protection des données de nos patients et de nos clients.

Nous appliquons les règles énoncées dans notre Charte sur la cybersécurité lorsque nous utilisons des appareils grand public (c'est-à-dire des appareils appartenant à nos collaborateurs et non à l'entreprise) à des fins professionnelles.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Utiliser abusivement nos ordinateurs, appareils et réseaux pour accéder à des plateformes personnelles, telles que les réseaux sociaux et les comptes de messagerie électronique personnels.

Tenter de désactiver ou de contourner les contrôles de sécurité informatique.

Utiliser des ordinateurs, des appareils et des réseaux pour accéder à des contenus inappropriés ou les partager, par exemple des contenus à caractère sexuel, discriminatoire ou diffamatoire.

Permettre à un tiers de connecter un support amovible, tel qu'une clé USB, à nos appareils.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Politique d'utilisation acceptable - Utilisation d'Internet
Charte d'Unilabs sur la cybersécurité

Demandez conseil à votre supérieur hiérarchique ou à votre partenaire du service informatique sur l'utilisation correcte des technologies de l'information, des appareils et des mesures de sécurité.

Faites part de vos préoccupations et signalez les violations potentielles de la cybersécurité par l'intermédiaire de notre plateforme interne (lien).
En cas de perte ou de vol d'un ordinateur ou d'un appareil, notamment d'un dispositif de stockage externe, veuillez contacter votre supérieur hiérarchique ou votre partenaire du service informatique.

Autres actifs

Toutes les entreprises ont un rôle à jouer dans la gestion responsable de leurs actifs. Il s'agit notamment d'être attentif aux pratiques durables et à la nécessité de préserver les ressources de notre planète. Nous pensons également que la manière dont nous utilisons nos actifs a un impact direct sur notre efficacité et, par conséquent, sur notre succès. Nous valorisons, préservons et optimisons l'utilisation de tous nos actifs afin de fournir nos services aux patients et aux clients de manière sûre et efficace, et de protéger nos actifs contre tout dommage, vol, utilisation abusive ou perte.

Comment s'engager ?

Nous gérons nos actifs avec soin et comme s'il s'agissait des nôtres, en tenant compte de la nature des actifs et de leur utilisation prévue.

Nous suivons les processus applicables pour identifier, documenter et protéger tous nos actifs contre tout dommage, perte, utilisation abusive, vol, fraude ou gaspillage.

Nous utilisons nos actifs et, le cas échéant, les restituons en fin de vie au responsable, contribuant ainsi à une entreprise quotidiennement plus efficace, plus respectueuse et plus durable.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Utiliser les actifs de manière négligente sans tenir compte de leur longévité ou de leur fiabilité.

Ne pas respecter les intervalles d'entretien et les exigences en matière de réparation et d'entretien, et utiliser des pièces de rechange autres que les pièces d'origine du fabricant d'équipement

Permettre l'utilisation des actifs de l'entreprise par des tiers sans contrat écrit et sans que l'autre partie n'ait dûment pris en considération cette utilisation.

Qu'est-ce qu'un actif ?

Nos actifs peuvent être définis comme les biens physiques de l'entreprise (propriétés, installations, intérieurs, équipements, ordinateurs, appareils, etc.), qu'ils soient possédés ou loués, les actifs incorporels (secrets commerciaux, savoir-faire¬, droits d'auteur, marques commerciales, fonds de commerce, etc.) et les biens financiers (liquidités, comptes débiteurs, stocks, obligations, etc.)

Voir également les sections « Santé et sécurité », « Livres, dossiers, données et rapports », « Confidentialité », « Protection des données » et « Technologies de l'information et sécurité » pour plus de conseils sur la manière de gérer nos différents types d'actifs.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library

Demandez conseil à votre supérieur hiérarchique ou à votre partenaire du service financier sur la manière de protéger nos actifs.

Faites part de vos préoccupations et signalez toute perte, tout dommage, toute utilisation abusive, tout vol, toute fraude ou tout gaspillage de nos actifs à votre supérieur hiérarchique, au responsable du site ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Nous sommes fiables et responsables

Relations commerciales éthiques

En tant que grande multinationale, nous avons la responsabilité d'essayer d'avoir un impact positif sur la société au moyen de nos activités et interactions. Alors que nous nous efforçons d'aider les gens à mener une vie plus saine, nous croyons qu'il est de notre devoir, ainsi que de celui de nos partenaires commerciaux, de respecter les valeurs de notre entreprise et les normes éthiques tout au long de la chaîne de valeur.

Comment s'engager ?

Nous respectons des normes éthiques dans toutes nos interactions professionnelles, en favorisant des relations fondées sur l'intégrité, le respect et la transparence.

Nous privilégions des **interactions justes et ouvertes avec toutes les parties prenantes, en** encourageant des relations honnêtes et indépendantes.

Nous tirons parti de notre stratégie d'approvisionnement pour sélectionner des **partenaires commerciaux qui partagent nos valeurs éthiques** et notre engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale.

Nous cherchons à **nous assurer que nos partenaires commerciaux partagent les mêmes attentes** en matière de valeurs éthiques tout au long de leur propre chaîne d'approvisionnement.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Adhérer à des associations sectorielles sans avoir été préalablement contrôlé en interne, sans avoir reçu la formation interne correspondante et sans avoir suivi les processus et politiques correspondants.

Suivre des **pratiques commerciales qui n'ont pas été examinées et approuvées en interne,** même si ces pratiques sont connues et courantes dans le secteur.

Travailler avec des fournisseurs dont nous savons qu'ils appliquent des valeurs et des **principes commerciaux qui sont en conflit avec ceux d'Unilabs.**

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Code de conduite des tiers
Politique de gestion des risques liés aux tiers

Demandez conseil à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou à votre partenaire du service d'approvisionnement sur la manière de s'engager auprès de nouveaux partenaires commerciaux.

Faites part de vos préoccupations et signalez les violations présumées de nos valeurs à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire du service Approvisionnement, à votre partenaire juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Parrainage et dons caritatifs

Conformément à nos valeurs, nous pensons qu'il est important que notre entreprise contribue activement au bien-être physique et social des personnes et des communautés. Nous nous engageons donc dans des activités caritatives, telles que des dons dans un ensemble sélectionné de domaines d'engagement prioritaires. Nous concluons également des accords de parrainage avec des partenaires sélectionnés et nous en profitons pour promouvoir les activités de ces partenaires ainsi que les services d'Unilabs.

Comment s'engager ?

Nous faisons preuve de diligence raisonnable avant de conclure des accords de donation ou de parrainage et nous cherchons à parrainer et à faire des dons à des causes significatives qui correspondent à nos valeurs, à notre éthique et à notre objectif.

Nous veillons à ce que **les parrainages ou les dons soient approuvés** conformément à nos procédures internes, ce qui garantit la responsabilité et la transparence.

Nous procédons **à des audits réguliers de nos activités de parrainage et de donation** et nous nous efforçons de veiller à ce que nos contributions soient utilisées de manière responsable et à ce qu'elles aient un impact social positif.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Faire des contributions ou des dons sur la base de relations personnelles ou pour obtenir d'autres avantages, plutôt que de le faire pour des causes importantes.

Permettre que les décisions relatives aux parrainages ou aux dons soient influencées par des personnes en situation de conflit d'intérêts, par exemple en faisant des dons à des associations ou à des fondations gérées par des personnes occupant des postes de haut niveau chez des clients ou des partenaires commerciaux.

Ne pas divulguer l'utilisation prévue des fonds ou ne pas vérifier que la contribution a été utilisée de la manière convenue, ce qui peut entraîner une mauvaise affectation potentielle des fonds.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Politique de lutte contre les pots-de-vin et la corruption
Délégation de pouvoirs

Demandez conseil à votre supérieur hiérarchique ou à votre partenaire juridique en ce qui concerne les parrainages et les dons de bienfaisance.

Faites part de vos préoccupations et signalez les incidents liés à des violations présumées de notre politique à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Communication et réseaux sociaux

Toute publicité n'est pas bonne à prendre. La gestion et la protection de notre réputation sont essentielles pour conserver la confiance des parties prenantes. Une solide réputation attire les meilleurs talents, favorise les partenariats bénéfiques et renforce l'avantage concurrentiel. Inversement, une mauvaise réputation peut entraîner des pertes financières, des problèmes juridiques et une perte de confiance de la part des parties prenantes. Par conséquent, chaque action de nos collaborateurs contribue à préserver la réputation d'Unilabs. C'est le cas, que nos collaborateurs soient présents lors d'une intervention extérieure, d'un cours, d'un séminaire, d'un événement d'une association professionnelle ou d'une autre réunion sociale en présentiel ou en ligne.

Lorsqu'ils agissent à titre privé sur une plateforme professionnelle, telle qu'une page de réseau social de l'entreprise, nos collaborateurs doivent veiller à ne pas adopter un comportement susceptible de donner une mauvaise image d'Unilabs.

Comment s'engager ?

Nous demandons **l'accord écrit préalable du service de communication de l'entreprise pour toute réponse publique, toute demande de renseignements de la part des médias, toute interview et toute participation à des événements.** Les conseils et le soutien appropriés seront fournis par le service de communication de l'entreprise et devront être suivis à tout moment.

Lorsque nous détectons des informations publiques trompeuses ou inexactes, **nous contactons le service de communication de l'entreprise** afin qu'il prenne les mesures appropriées nécessaires.

Nous faisons toujours preuve d'**intégrité et de professionnalisme lorsque nous communiquons avec l'extérieur.**

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Faire, publier ou **diffuser des déclarations au nom d'Unilabs sans l'autorisation écrite préalable** du service juridique et de Communication de l'entreprise.

Afficher, partager ou échanger des informations confidentielles, notamment des informations commercialement sensibles et des données personnelles (voir également les sections « Confidentialité », « Concurrence » et « Confidentialité des données » du présent document).

Publier, partager ou discuter d'un contenu susceptible de nuire à la réputation d'Unilabs ou de violer le présent Code, comme des déclarations discriminatoires, offensantes ou trompeuses (voir également les sections « Droits de l'homme » et « Égalité, diversité et inclusion »).

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library
Politique externe de communications

Demandez conseil sur la communication et les questions relatives aux réseaux sociaux à votre supérieur hiérarchique ou au service de Communication de l'entreprise.

Faites part de vos préoccupations et signalez les incidents liés à des déclarations inappropriées et trompeuses à votre supérieur hiérarchique, au service de Communication de l'entreprise ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Citoyenneté d'entreprise

La citoyenneté d'entreprise consiste à intégrer et à équilibrer les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion des entreprises. Chez Unilabs, notre objectif est de veiller à ce que nos opportunités de croissance et d'investissement soient équilibrées avec nos ambitions de minimiser notre impact sur la planète tout en générant un impact positif pour nos patients, nos clients, nos collaborateurs, nos fournisseurs et les communautés locales. Si nous y parvenons, nous savons que nos actionnaires et nos investisseurs seront également récompensés.

Comment s'engager ?

Nous intégrons le développement durable dans les stratégies commerciales d'Unilabs en **développant des actions ayant un impact sur les objectifs de développement durable des Nations unies** et en cherchant à nous conformer aux meilleures pratiques internationales.

Nous améliorons l'efficacité des ressources en réduisant les déchets, en optimisant l'utilisation de l'énergie et de l'eau, en réduisant notre empreinte carbone et en mettant en œuvre des pratiques d'économie circulaire telles que le recyclage et la réutilisation des matériaux.

Nous faisons passer les soins avant le profit, car nous pensons que les entreprises privées de soins de santé peuvent, et doivent, être une force pour le bien de la société.

Quels sont les comportements incompatibles avec nos engagements ?

Travailler avec des partenaires qui n'adoptent pas de pratiques durables tout au long de la chaîne d'approvisionnement, qui ne s'approvisionnent pas en matériaux de manière responsable ou qui ne promeuvent pas des conditions de travail équitables.

Promouvoir involontairement des prescriptions excessives ou une surconsommation de services, ce qui peut entraîner une utilisation inefficace des fonds publics.

Mettre en place des systèmes qui marginalisent nos travailleurs et cherchent à éviter les cotisations sociales, les impôts, etc.

En savoir plus
Workplace / Knowledge Library

Demandez conseil sur le développement durable à votre supérieur hiérarchique.

Faites part de vos préoccupations et signalez les incidents liés à des violations présumées de notre politique à votre supérieur hiérarchique, à votre partenaire juridique ou par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Nous, l'équipe dirigeante d'Unilabs, nous engageons à respecter ces principes dans chaque décision, action et interaction, en veillant à ce que l'intégrité reste le fondement de notre activité. Ces valeurs et ces convictions ne sont pas que des mots sur le papier - elles définissent qui nous sommes et comment nous servons nos employés, nos patients, nos clients et nos communautés.

Badhri Srinivasan
Executive Chair

Alessandre Keller
Directeur commercial

Carsten Højlund
Directeur financier

Catherine Parry
Responsable de la communication

Johannes Lechnowitsch
Directeur juridique

Robin Dargue
Responsable des données et de l'information

Shalinee Basak
Directeur des ressources humaines

Steffen Risager
Directeur de la transformation

Thomas Lindahl
Médecin-chef